

RCS : QUIMPER Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00114 Numéro SIREN : 340 716 331 Nom ou dénomination : A S L G DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt 4253

EXTRAIT

« A S L G DISTRIBUTION »
Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 122.000 euros
Siège Social : 4 Rue Robert Guichaoua
ZI de Kerdroniou - 29000 QUIMPER
340 716 331 RCS QUIMPER

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

14 SEP. 2021

29000 QUIMPER

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION Proposition d'affectation du résultat

Du rapport de gestion établi par la présidente à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2019, devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci-après :

Le résultat de l'exercice est une perte qui s'élève à 243.797,43 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « report à nouveau ».

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

Du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2019 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci-après :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 243.797,43 € en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente
Société FIDEGE



A S L G DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée

au capital de 122.000 euros

Siège social : 4 rue Robert Guichaoua

ZI de Kerdroniou

29000 – QUIMPER

340 716 331 R.C.S. QUIMPER

COPIE

~~Certifiée Conforme~~

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 300	698	1 602	2 062	460	22.31
	Fonds commercial (1)	1 300 980		1 300 980	1 300 980		
	Autres immobilisations incorporelles	3 659	3 211	448	988	540	54.64
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	574	287	287	383	96	25.01
	Installations techniques, matériel et outillage	331 389	184 007	147 383	124 988	22 395	17.92
	Autres immobilisations corporelles	2 391 171	590 691	1 800 481	1 412 336	388 145	27.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	427		427	427		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	69 906		69 906	103 143	33 237	32.22
	Total II	4 100 406	778 893	3 321 513	2 945 305	376 208	12.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 987		17 987	9 783	8 204	83.86
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 533 742		1 533 742	1 243 015	290 728	23.39
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 167	7 167	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 771 378	95 543	3 675 835	3 532 518	143 317	4.06
	Autres créances	707 562		707 562	733 623	26 061	3.55
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	121 935		121 935	68 316	53 619	78.49
	Charges constatées d'avance (3)	38 231		38 231	60 327	22 096	36.63
	Total III	6 190 836	95 543	6 095 293	5 654 749	440 545	7.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 291 243	874 436	9 416 806	8 600 054	816 752	9.50

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

38 427

120 870

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000)	170 000	170 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	257 937	257 937		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	17 000	17 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	991 577	991 577		
	Report à nouveau	1 644 722	1 354 690	290 031	21.41
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	243 797	290 031	46 234	15.94
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	489 336	283 780	205 555	72.43
	Total I	37 331	75 573	38 242	50.60
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 678 913	2 002 563	323 650	16.16
	Concours bancaires courants	411 435	946 737	535 303	56.54
	Emprunts et dettes financières diverses	3 474 535	2 022 257	1 452 277	71.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 841 434	2 610 402	231 032	8.85
	Dettes fiscales et sociales	881 129	867 499	13 630	1.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 879	13 946	10 933	78.39
	Autres dettes	67 151	61 076	6 076	9.95
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	9 379 475	8 524 481	854 994	10.03
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 416 806	8 600 054	816 752	9.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 184 470 6 994 253

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	33 230 951		33 230 951	31 846 233		1 384 717	4.35
Production vendue de biens	1		1	865		864	99.89
Production vendue de services	802 895	15 110	818 005	874 614		56 609	6.47
Chiffre d'affaires NET	34 033 846	15 110	34 048 956	32 721 712		1 327 244	4.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 502	12 670		11 168	88.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			161 315	172 911		11 596	6.71
Autres produits			10 727	10 742		16	0.15
Total des Produits d'exploitation (I)			34 222 500	32 918 035		1 304 465	3.96
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			25 920 891	24 760 881		1 160 010	4.68
Variation de stock (marchandises)			290 728	61 494		352 222	572.77
Achats de matières premières et autres approvisionnements			124 391	99 988		24 403	24.41
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 204	13 751		21 955	159.66
Autres achats et charges externes *			3 548 153	3 476 499		71 654	2.06
Impôts, taxes et versements assimilés			207 818	206 740		1 078	0.52
Salaires et traitements			3 157 488	3 038 304		119 184	3.92
Charges sociales			1 110 102	1 004 855		105 247	10.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			272 959	202 833		70 126	34.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 960	47 063		1 103	2.34
Dotations aux provisions							
Autres charges			194 460	64 630		129 831	200.88
Total des Charges d'exploitation (II)			34 283 289	32 977 035		1 306 254	3.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			60 789	59 000		1 789	3.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	76 380		76 380	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 985	2 263	722	31.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	79 365	2 263	77 102	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	69 099	60 556	8 543	14.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	69 099	60 556	8 543	14.11
2. Résultat financier (V-VI)	10 266	58 293	68 559	117.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	50 523	117 293	66 770	56.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 403	6 670	4 267	63.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 721	35 871	1 850	5.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 050	10 165	7 885	77.56
Total VII	58 174	52 706	5 468	10.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 823	87 677	62 853	71.69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 250	20 566	16 684	81.12
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	223 605	166 182	57 423	34.55
Total VIII	285 679	274 425	11 254	4.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	227 505	221 719	5 786	2.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 231	48 981	14 750	30.11
Total des produits (I+III+V+VII)	34 360 039	32 973 004	1 387 035	4.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 603 836	33 263 035	1 340 801	4.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	243 797	290 031	46 234	15.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

18 455 46 089

44 062 31 473

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 416 806.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 34 048 956.23 Euros et dégageant un déficit de 243 797.43- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 1^{er} été paie à la société « Etablissements Le Saint - Fruits et légumes » une redevance de marques relative à l'image Le Saint, l'utilisation d'un logo et l'exploitation du terme « Réseau Le Saint ».

Le montant est présent dans les « autres charges » pour un total 140 000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Augmentation / Réduction de capital en date du 26 février 2019

Au regard de la situation des capitaux propres, lesquels étaient inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale en date du 26 février 2019 a décidé une augmentation du capital social par compensation de comptes courants à hauteur de 122 129 €, laquelle a été suivie de l'apurement de la perte par déduction de la réserve légale et du poste autres réserves suivi de la réduction de capital de 170 129 €. Le capital social après ce "coup d'accordéon" est de 122 000 € contre 170 000 € lors du dernier exercice clos le 31 décembre 2017.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société a conclu le 24 décembre 2015 une convention d'intégration fiscale avec Fidège, principal actionnaire. Cette convention qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 a été signée dans le cadre de l'option prise par Fidège pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Cette option a été conclue pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

La contribution de la société ASLG DISTRIBUTION à la dette d'impôt est égale à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 145 254 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 145 254 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	145 254
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	145 254

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 306 939		
Installations générales agencements aménagements des constructions	574		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	278 653		52 736
Installations générales agencements aménagements divers	101 391		22 961
Matériel de transport	1 481 227		585 129
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214 053		22 629
TOTAL	2 075 898		683 456
Autres titres immobilisés	427		
Prêts, autres immobilisations financières	103 143		2 960
TOTAL	103 569		2 960
TOTAL GENERAL	3 486 406		686 416

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 306 939	1 306 939
Installations générales agencements aménagements constr.			574	574
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			331 389	331 389
Installations générales agencements aménagements divers			124 352	124 352
Matériel de transport		9 181	2 057 175	2 057 175
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 038	209 645	209 645
TOTAL		36 219	2 723 135	2 723 135
Autres titres immobilisés			427	427
Prêts, autres immobilisations financières		36 197	69 906	69 906
TOTAL		36 197	70 333	70 333
TOTAL GENERAL		72 416	4 100 406	4 100 406

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 909	1 000		3 909
Installations générales agencements aménagements constr.	192	96		287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	153 665	30 341		184 007
Installations générales agencements aménagements divers	43 352	10 866		54 217
Matériel de transport	216 182	203 617	8 272	411 526
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 802	27 039	26 894	124 947
TOTAL	538 192	271 959	35 166	774 985
TOTAL GENERAL	541 101	272 959	35 166	778 893

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 000			307	540
Instal.générales agenc.aménag.constr.	96			96	
Instal.techniques matériel outillage indus.	30 341			16 697	1 187
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 866			7 554	
Matériel de transport	203 617			190 933	8 447
Matériel de bureau informatique mobilier	27 039			8 018	7 876
TOTAL	271 959			223 298	17 510
TOTAL GENERAL	272 959			223 605	18 050

La méthode d'évaluation des immobilisations est la suivante :

- Application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06 :

La méthode retenue est la méthode prospective. La démarche a été organisée en collaboration avec les services internes de l'entreprise.

L'approche par composants, définis par le règlement CRC 2002-10 comme des dépenses de première catégorie, touche les immobilisations suivantes :

- les constructions des bâtiments, à savoir les halls de stockage, les zones d'expédition et les zones d'extension des bureaux.

Les installations spécialisées des chambres froides ne font pas l'objet de cette approche. Egalement, si l'écart constaté entre la dotation d'amortissement économique et la dotation d'amortissement selon la durée d'usage n'est pas significative, l'approche par composants n'est pas appliquée.

Les contrats de crédits baux et de locations financières ne sont pas concernés, dans les comptes sociaux, par cette réforme.

Les données d'utilisation des immobilisations ont été retenues par l'entreprise en fonction de la connaissance des données historiques, de l'état d'entretien des immobilisations et de la politique d'investissement de l'entreprise.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	283 780	223 605	18 050		489 336
TOTAL	283 780	223 605	18 050		489 336

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	106 327	45 960	56 744		95 543
TOTAL	106 327	45 960	56 744		95 543
TOTAL GENERAL	390 107	269 565	74 794		584 879
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		45 960 223 605	56 744 18 050		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	69 906	38 427	31 479
Clients douteux ou litigieux	100 915	0	100 915
Autres créances clients	3 670 462	3 670 462	
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Impôts sur les bénéfices	25 955	6 000	19 955
Taxe sur la valeur ajoutée	120 299	120 299	
Divers état et autres collectivités publiques	44 544	44 544	
Groupe et associés	76 380	76 380	
Débiteurs divers	440 183	440 183	
Charges constatées d'avance	38 231	38 231	
TOTAL	4 587 077	4 434 728	152 349

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	412 738	412 738		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 677 610	482 605	1 195 006	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 841 434	2 841 434		
Personnel et comptes rattachés	265 597	265 597		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	466 161	466 161		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 624	40 624		
Autres impôts taxes et assimilés	108 747	108 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 879	24 879		
Groupe et associés	3 474 535	3 474 535		
Autres dettes	67 151	67 151		
TOTAL	9 379 475	8 184 470	1 195 006	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	160 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	483 788			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	47.8874	3 550			3 550

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds LAMY Quimperlé	45 735			45 735	
Fonds LE GALL DISTRIBUTION	150 000			150 000	
Fonds commercial ASKELL	1 105 245			1 105 245	
Total	1 300 980			1 300 980	

En application des dispositions du règlement de l'ANC n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce.

Aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce puisque la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 958	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	UsageUtilisation 5-10ans/8-25ans
Installations techniques	Linéaire	3-10ans/8-15ans
Matériels et outillages	Linéaire	3-5ans/3-7ans
Matériel de transport	Linéaire	3-5ans/3-10ans
Matériel de bureau	Linéaire	3-5ans/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans/10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Quant aux marchandises, elles sont évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	122 807
Autres créances	353 673
Total	476 480

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 067
Dettes fiscales et sociales	481 140
Autres dettes	60 424
Total	873 303

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 231
Total	38 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	3 474 535		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 899		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de prestations de services	402 549
Ventes de marchandises	33 230 951
Produits des activités annexes	415 456
Total	34 048 956

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes FRANCE	34 033 846
Ventes UE	15 110
Total	34 048 956

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	20
Employés	18
Ouvriers	56
Total	104

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	69 099	79 365
Dont entreprises liées	44 062	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 360 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 360 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 651 498
Total	1 651 498

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 22/04/2015 SCANIA FINANCE 2 fois 124 250 €
Montant initial de cette garantie : 248 500
Montant restant dû en capital : 67 976
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 19/07/2018 iveco 2 fois 44 300 €
Montant initial de cette garantie : 88 600
Montant restant dû en capital : 81 410
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 05/12/2016 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 45 000
Montant restant dû en capital : 27 382
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/07/2018 IVECO
Montant initial de cette garantie : 71 800
Montant restant dû en capital : 65 973
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/07/2023
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 21/03/2016 ARKEA
Montant initial de cette garantie : 630 000
Montant restant dû en capital : 387 269
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/03/2023
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 18/04/2016 CREDIT MARITIME
Montant initial de cette garantie : 630 000
Montant restant dû en capital : 409 788

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Date de fin d'échéance de la garantie : 18/04/2023
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 07/06/2016 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 68 377
Montant restant dû en capital : 34 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/06/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 07/06/2016 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 68 377
Montant restant dû en capital : 34 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/06/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 20/04/2017 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 66 550
Montant restant dû en capital : 44 878
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 14/02/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 80 444
Date de fin d'échéance de la garantie : 13/02/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 12/04/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 84 594
Date de fin d'échéance de la garantie : 11/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 29/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 28/04/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 84 594
Date de fin d'échéance de la garantie : 27/04/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nature de la sûreté réelle

: Gage sur le véhicule

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				65 000	65 000
Redevances restant à payer - à un an au plus				10 295	10 295
Total				10 295	10 295
Montant en charge sur l'exercice				18 455	18 455

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	157 999
55 à 59 ans	6 à 10 ans	78 655
45 à 54 ans	11 à 20 ans	131 710
35 à 44 ans	21 à 30 ans	60 023
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 719
Engagement total		438 106

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 - 67 ans
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 1 %
- turn over faible
- taux moyen des charges sociales : 42 %
- taux d'actualisation brut retenue : 1.57 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			438 106
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	24 143
Total des allègements	24 143
Déficits reportables	296 737

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEGE	SARL	300 000	160 RUE ROBERTO CABANAS 29490 GUIPAVAS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisations corporelles	1 524	775200
- Cessions immobilisations financières	36 197	775600
- Reprises amortissements dérogatoires	18 050	787250
- Rentrées sur créances amorties	2 403	771400
Total	58 174	
Charges exceptionnelles		
- VNC immobilisations corporelles	1 053	675200
- VNC immobilisations financières	36 197	675600
- Dotations amortissements dérogatoires	223 605	687250
- Amendes	132	671200
- Pénalités	121	671250
- Indemnités de licenciement	3 707	671410
- Charges sur exercices antérieurs	20 864	672000
Total	285 679	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités de prévoyance	2 519
Remboursements de formations	12 522
Dons en nature	44 986
Dégrèvement TIPP	44 545
Total	104 572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Régularisations cotisations retraite	20 864	672000
Total	20 864	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
Informations générales complémentaires	8
Informations complémentaires (CICE)	8
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des provisions	11
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	12
Fonds commercial	12
Autres immobilisations incorporelles	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des amortissements	13
Titres immobilisés	13
Créances immobilisées	13
Evaluation des matières et marchandises	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Dépréciation des créances	14
Disponibilités en Euros	14
Produits à recevoir	14
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	15
Ventilation de l'effectif moyen	15
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
Honoraires des commissaires aux comptes	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	16
Informations en matière de crédit bail	18
Engagement en matière de pensions et retraites	18

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	page 19
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	19

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	19
Transferts de charges	19
Produits et charges sur exercices antérieurs	20



QUIMPER

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

S.A.S. ASLG DISTRIBUTION

4, Rue Robert Guichaoua
ZI de Kerdroniou
29000 QUIMPER

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

S.A.S. A S L G DISTRIBUTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. A S L G Distribution relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients, et le suivi de la valorisation des fonds commerciaux.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

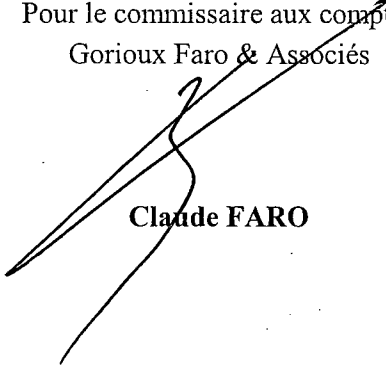
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre

des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 25 juin 2019

Pour le commissaire aux comptes
Gorjoux Faro & Associés



Claude FARO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018			Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 300	698	1 602	2 062	460	22.31
	Fonds commercial (1)	1 300 980		1 300 980	1 300 980		
	Autres immobilisations incorporelles	3 659	3 211	448	988	540	54.64
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	574	287	287	383	96	25.01
	Installations techniques, matériel et outillage	331 389	184 007	147 383	124 988	22 395	17.92
	Autres immobilisations corporelles	2 391 171	590 691	1 800 481	1 412 336	388 145	27.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	427		427	427		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	69 906		69 906	103 143	33 237	32.22
Total II		4 100 406	778 893	3 321 513	2 945 305	376 208	12.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 987		17 987	9 783	8 204	83.86
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 533 742		1 533 742	1 243 015	290 728	23.39
	Avances et acomptes versés sur commandes				7 167	7 167	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 771 378	95 543	3 675 835	3 532 518	143 317	4.06
	Autres créances	707 562		707 562	733 623	26 061	3.55
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	121 935		121 935	68 316	53 619	78.49
	Charges constatées d'avance (3)	38 231		38 231	60 327	22 096	36.63
	Total III	6 190 836	95 543	6 095 293	5 654 749	440 545	7.79
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primés de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 291 243	874 436	9 416 806	8 600 054	816 752	9.50

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

38 427

120 870

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N° 31/12/2018	Exercice N°1 31/12/2017	Ecart N°/N°1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 170 000)	170 000	170 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	257 937	257 937		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	17 000	17 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	991 577	991 577		
	Report à nouveau	1 644 722	1 354 690	290 031	21.41
	Resultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	243 797	290 031	46 234	15.94
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	489 336	283 780	205 555	72.43
	Total I	37 331	75 573	38 242	50.60
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 678 913	2 002 563	323 650	16.16
	Concours bancaires courants	411 435	946 737	535 303	56.54
	Emprunts et dettes financières diverses	3 474 535	2 022 257	1 452 277	71.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 841 434	2 610 402	231 032	8.85
	Dettes fiscales et sociales	881 129	867 499	13 630	1.57
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 879	13 946	10 933	78.39
	Autres dettes	67 151	61 076	6 076	9.95
	Produits constatés d'avance (I)				
Comptes de Régularisation	Total IV	9 379 475	8 524 481	854 994	10.03
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		9 416 806	8 600 054	816 752	9.50

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 184 470

6 994 253

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	33 230 951		33 230 951	31 846 233		1 384 717	4.35
Production vendue de biens	1		1	865		864	99.89
Production vendue de services	802 895	15 110	818 005	874 614		56 609	6.47
Chiffre d'affaires NET	34 033 846	15 110	34 048 956	32 721 712		1 327 244	4.06
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 502	12 670		11 168	88.14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			161 315	172 911		11 596	6.71
Autres produits			10 727	10 742		16	0.15
Total des Produits d'exploitation (I)			34 222 500	32 918 035		1 304 465	3.96
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			25 920 891	24 760 881		1 160 010	4.68
Variation de stock (marchandises)			290 728	61 494		352 222	572.77
Achats de matières premières et autres approvisionnements			124 391	99 988		24 403	24.41
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			8 204	13 751		21 955	159.66
Autres achats et charges externes *			3 548 153	3 476 499		71 654	2.06
Impôts, taxes et versements assimilés			207 818	206 740		1 078	0.52
Salaires et traitements			3 157 488	3 038 304		119 184	3.92
Charges sociales			1 110 102	1 004 855		105 247	10.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			272 959	202 833		70 126	34.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 960	47 063		1 103	2.34
Dotations aux provisions							
Autres charges			194 460	64 630		129 831	200.88
Total des Charges d'exploitation (II)			34 283 289	32 977 035		1 306 254	3.96
I - Résultat d'exploitation (I-II)			60 789	59 000		1 789	3.03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

20 864

4 388

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	76 380		76 380	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 985	2 263	722	31.90
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	79 365	2 263	77 102	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	69 099	60 556	8 543	14.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	69 099	60 556	8 543	14.11
2. Résultat financier (V-VI)	10 266	58 293	68 559	117.61
3. Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	50 523	117 293	66 770	56.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 403	6 670	4 267	63.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital	37 721	35 871	1 850	5.16
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	18 050	10 165	7 885	77.56
Total VII	58 174	52 706	5 468	10.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	24 823	87 677	62 853	71.69
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 250	20 566	16 684	81.12
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	223 605	166 182	57 423	34.55
Total VIII	285 678	274 425	11 253	4.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	227 505	221 719	5 786	2.61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 231	48 981	14 750	30.11
Total des produits (I+III+V+VII)	34 360 039	32 973 004	1 387 035	4.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	34 603 836	33 263 035	1 340 801	4.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	243 797	290 031	46 234	15.94
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	18 455	46 089		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	44 062	31 473		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 416 806.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 34 048 956.23 Euros et dégageant un déficit de 243 797.43- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Depuis le 1er janvier 2018, la société paie à la société « Etablissements Le Saint - Fruits et légumes » une redevance de marques relative à l'image Le Saint, l'utilisation d'un logo et l'exploitation du terme « Réseau Le Saint ».

Le montant est présent dans les « autres charges » pour un total 140 000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Augmentation / Réduction de capital en date du 26 février 2019

Au regard de la situation des capitaux propres, lesquels étaient inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale en date du 26 février 2019 a décidé une augmentation du capital social par compensation de comptes courants à hauteur de 122 129 €, laquelle a été suivie de l'apurement de la perte par déduction de la réserve légale et du poste autres réserves suivi de la réduction de capital de 170 129 €. Le capital social après ce "coup d'accordéon" est de 122 000 € contre 170 000 € lors du dernier exercice clos le 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société a conclu le 24 décembre 2015 une convention d'intégration fiscale avec Fidège, principal actionnaire. Cette convention qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2016 a été signée dans le cadre de l'option prise par Fidège pour le régime de l'intégration fiscale tel que défini aux articles 223 et suivants du Code général des impôts. Cette option a été conclue pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

La contribution de la société ASLG DISTRIBUTION à la dette d'impôt est égale à la cotisation d'impôt sur les sociétés dont elle aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 145 254 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 145 254 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	145 254
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	145 254

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	1 306 939		
Installations générales agencements aménagements des constructions	574		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	278 653		52 736
Installations générales agencements aménagements divers	101 391		22 961
Matériel de transport	1 481 227		585 129
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	214 053		22 629
TOTAL	2 075 898		683 456
Autres titres immobilisés	427		
Prêts, autres immobilisations financières	103 143		2 960
TOTAL	103 569		2 960
TOTAL GENERAL	3 486 406		686 416

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 306 939	1 306 939
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			574	574
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			331 389	331 389
Installations générales agencements aménagements divers			124 352	124 352
Matériel de transport		9 181	2 057 175	2 057 175
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 038	209 645	209 645
TOTAL		36 219	2 723 135	2 723 135
Autres titres immobilisés			427	427
Prêts, autres immobilisations financières		36 197	69 906	69 906
TOTAL		36 197	70 333	70 333
TOTAL GENERAL		72 416	4 100 406	4 100 406

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 909	1 000		3 909
Installations générales agencements aménagements constr.	192	96		287
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	153 665	30 341		184 007
Installations générales agencements aménagements divers	43 352	10 866		54 217
Matériel de transport	216 182	203 617	8 272	411 526
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	124 802	27 039	26 894	124 947
TOTAL	538 192	271 959	35 166	774 985
TOTAL GENERAL	541 101	272 959	35 166	778 893

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 000			307	540
Instal.générales agenc.aménag.constr.	96			96	
Instal.techniques matériel outillage indus.	30 341			16 697	1 187
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 866			7 554	
Matériel de transport	203 617			190 933	8 447
Matériel de bureau informatique mobilier	27 039			8 018	7 876
TOTAL	271 959			223 298	17 510
TOTAL GENERAL	272 959			223 605	18 050

La méthode d'évaluation des immobilisations est la suivante :

- Application du règlement CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06 :

La méthode retenue est la méthode prospective. La démarche a été organisée en collaboration avec les services internes de l'entreprise.

L'approche par composants, définis par le règlement CRC 2002-10 comme des dépenses de première catégorie, touche les immobilisations suivantes :

- les constructions des bâtiments, à savoir les halls de stockage, les zones d'expédition et les zones d'extension des bureaux.

Les installations spécialisées des chambres froides ne font pas l'objet de cette approche. Egalement, si l'écart constaté entre la dotation d'amortissement économique et la dotation d'amortissement selon la durée d'usage n'est pas significative, l'approche par composants n'est pas appliquée.

Les contrats de crédits baux et de locations financières ne sont pas concernés, dans les comptes sociaux, par cette réforme.

Les données d'utilisation des immobilisations ont été retenues par l'entreprise en fonction de la connaissance des données historiques, de l'état d'entretien des immobilisations et de la politique d'investissement de l'entreprise.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	283 780	223 605	18 050		489 336
TOTAL	283 780	223 605	18 050		489 336

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	106 327	45 960	56 744		95 543
TOTAL	106 327	45 960	56 744		95 543
TOTAL GENERAL	390 107	269 565	74 794		584 879

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		45 960	56 744		
exceptionnelles		223 605	18 050		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	69 906	38 427	31 479
Clients douteux ou litigieux	100 915	0	100 915
Autres créances clients	3 670 462	3 670 462	
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Impôts sur les bénéfices	25 955	6 000	19 955
Taxe sur la valeur ajoutée	120 299	120 299	
Divers état et autres collectivités publiques	44 544	44 544	
Groupe et associés	76 380	76 380	
Débiteurs divers	440 183	440 183	
Charges constatées d'avance	38 231	38 231	
TOTAL	4 587 077	4 434 728	152 349

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	412 738	412 738		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 677 610	482 605	1 195 006	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 841 434	2 841 434		
Personnel et comptes rattachés	265 597	265 597		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	466 161	466 161		
Taxe sur la valeur ajoutée	40 624	40 624		
Autres impôts taxes et assimilés	108 747	108 747		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 879	24 879		
Groupe et associés	3 474 535	3 474 535		
Autres dettes	67 151	67 151		
TOTAL	9 379 475	8 184 470	1 195 006	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	160 400			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	483 788			

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	47.8874	3 550			3 550

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds LAMY Quimperlé	45 735			45 735	
Fonds LE GALL DISTRIBUTION	150 000			150 000	
Fonds commercial ASKELL	1 105 245			1 105 245	
Total	1 300 980			1 300 980	

En application des dispositions du règlement de l'ANC n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce.

Aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ces fonds de commerce puisque la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 958	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	UsageUtilisation 5-10ans/8-25ans
Installations techniques	Linéaire	3-10ans/8-15ans
Matériels et outillages	Linéaire	3-5ans/3-7ans
Matériel de transport	Linéaire	3-5ans/3-10ans
Matériel de bureau	Linéaire	3-5ans/5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans/10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières consommables sont évaluées selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Quant aux marchandises, elles sont évaluées au coût d'acquisition de chaque lot selon la méthode du premier entré, premier sorti (méthode FIFO).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	122 807
Autres créances	353 673
Total	476 480

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 672
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 067
Dettes fiscales et sociales	481 140
Autres dettes	60 424
Total	873 303

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 231
Total	38 231

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Emprunts et dettes financières diverses	3 474 535		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 899		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de prestations de services	402 549
Ventes de marchandises	33 230 951
Produits des activités annexes	415 456
Total	34 048 956

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes FRANCE	34 033 846
Ventes UE	15 110
Total	34 048 956

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	20
Employés	18
Ouvriers	56
Total	104

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	69 099	79 365
Dont entreprises liées	44 062	

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 360 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 360 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 651 498
Total	1 651 498

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 22/04/2015 SCANIA FINANCE 2 fois 124 250 €
Montant initial de cette garantie : 248 500
Montant restant dû en capital : 67 976
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 19/07/2018 iveco 2 fois 44 300 €
Montant initial de cette garantie : 88 600
Montant restant dû en capital : 81 410
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/04/2020
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 05/12/2016 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 45 000
Montant restant dû en capital : 27 382
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/12/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 04/07/2018 IVECO
Montant initial de cette garantie : 71 800
Montant restant dû en capital : 65 973
Date de fin d'échéance de la garantie : 04/07/2023
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 21/03/2016 ARKEA
Montant initial de cette garantie : 630 000
Montant restant dû en capital : 387 269
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/03/2023
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 18/04/2016 CREDIT MARITIME
Montant initial de cette garantie : 630 000
Montant restant dû en capital : 409 788

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Date de fin d'échéance de la garantie : 18/04/2023
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : 07/06/2016 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 68 377
Montant restant dû en capital : 34 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/06/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 07/06/2016 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 68 377
Montant restant dû en capital : 34 815
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/06/2021
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 20/04/2017 IVECO CAPITAL
Montant initial de cette garantie : 66 550
Montant restant dû en capital : 44 878
Date de fin d'échéance de la garantie : 20/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 14/02/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 80 444
Date de fin d'échéance de la garantie : 13/02/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 10/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 09/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 12/04/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 84 594
Date de fin d'échéance de la garantie : 11/04/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 29/03/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 82 520
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/03/2022
Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Emprunt du : 28/04/2017 SCANIA FINANCE
Montant initial de cette garantie : 125 650
Montant restant dû en capital : 84 594
Date de fin d'échéance de la garantie : 27/04/2022

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nature de la sûreté réelle : Gage sur le véhicule

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				65 000	65 000
Redevances restant à payer - à un an au plus				10 295	10 295
Total				10 295	10 295
Montant en chargé sur l'exercice				18 455	18 455

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	157 999
55 à 59 ans	6 à 10 ans	78 655
45 à 54 ans	11 à 20 ans	131 710
35 à 44 ans	21 à 30 ans	60 023
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 719
Engagement total		438 106

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60 - 67 ans
- taux d'augmentation annuelle des salaires : 1 %
- turn over faible
- taux moyen des charges sociales : 42 %
- taux d'actualisation brut retenue : 1.57 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Complément de retraite et indemnités personnel à la retraite			438 106
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	24 143
Total des allègements	24 143
Déficits reportables	296 737

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FIDEGE	SARL	300 000	160 RUE ROBERTO CABANAS 29490 GUIPAVAS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisations corporelles	1 524	775200
- Cessions immobilisations financières	36 197	775600
- Reprises amortissements dérogatoires	18 050	787250
- Rentrées sur créances amorties	2 403	771400
Total	58 174	
Charges exceptionnelles		
- VNC immobilisations corporelles	1 053	675200
- VNC immobilisations financières	36 197	675600
- Dotations amortissements dérogatoires	223 605	687250
- Amendes	132	671200
- Pénalités	121	671250
- Indemnités de licenciement	3 707	671410
- Charges sur exercices antérieurs	20 864	672000
Total	285 679	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Indemnités de prévoyance	2 519
Remboursements de formations	12 522
Dons en nature	44 986
Dégrèvement TIPP	44 545
Total	104 572

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Régularisations cotisations retraite	20 864	672000
Total	20 864	

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS